



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Magdalena GIRARD

**Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime**

magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 14 (approche boutons floraux agglomérés)**

Mildiou

- **Risque très fort. Contaminations importantes prévues.**

Black rot

- **Risque en baisse, faibles contaminations possibles.**

Oïdium

- **Risque en baisse, très faibles contaminations possibles.**

Tordeuses

- **Poursuite du vol de Cochylis. Début de vol d'Eudémis.**

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°07 du 14/05/2024 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

Sur 55 parcelles d'Ugni blanc, le stade moyen calculé est de 14 (proche du stade 15 - Boutons floraux agglomérés - BBCH 51 à 53). Les inflorescences s'agrandissent mais les boutons floraux restent encore groupés. Le nombre moyen de feuilles par rameau est de 7.1, avec 2 feuilles supplémentaires depuis la semaine dernière. La longueur moyenne des rameaux est de 32.8 cm, avec une pousse hebdomadaire de 15.4 cm.



Stade 15 – boutons floraux agglomérés



Filage d'une partie de la grappe

La météo quasi estivale de la semaine dernière a donné un coup de fouet à la vigne : les rameaux s'allongent et la photosynthèse s'est relancée entraînant un verdissement du feuillage. Des phénomènes de filage, dus aux périodes fraîches, sont régulièrement observés sur une partie ou la totalité de la grappe.

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent fortement et atteignent 16.5°C, contre 12.3°C la semaine passée.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 18 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 21 mm ; Littoral 10.2 mm ; Cœur 17.5 mm ; Îles 8 mm ; Nord 10.2 mm ; Est 18.8 mm et Ouest 12.4 mm (période du 07/05 au 13/05). La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est 37.8 mm.

→ Prévisions météo

Du 14/05 au 20/05, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 24 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 61 mm de pluie. Des pluies sont annoncées quotidiennement avec des cumuls de plus de 2 à 3 mm en moyenne. Les épisodes pluvieux les plus importants auront lieu le 14/05 (en cours) et le 17/05 avec des cumuls de 6,5 mm et 4,9 mm en moyenne sur le vignoble. Les températures repartiront progressivement à la hausse avec des minimales entre 8°C et 13°C et des maximales entre 17°C et 21°C.

Pour rappel, le modèle ne prend pas en considération les fortes hygrométries, ni les durées d'humectation qui peuvent générer des contaminations en particulier sur les parcelles déjà atteintes.

Maladies

→ Mildiou

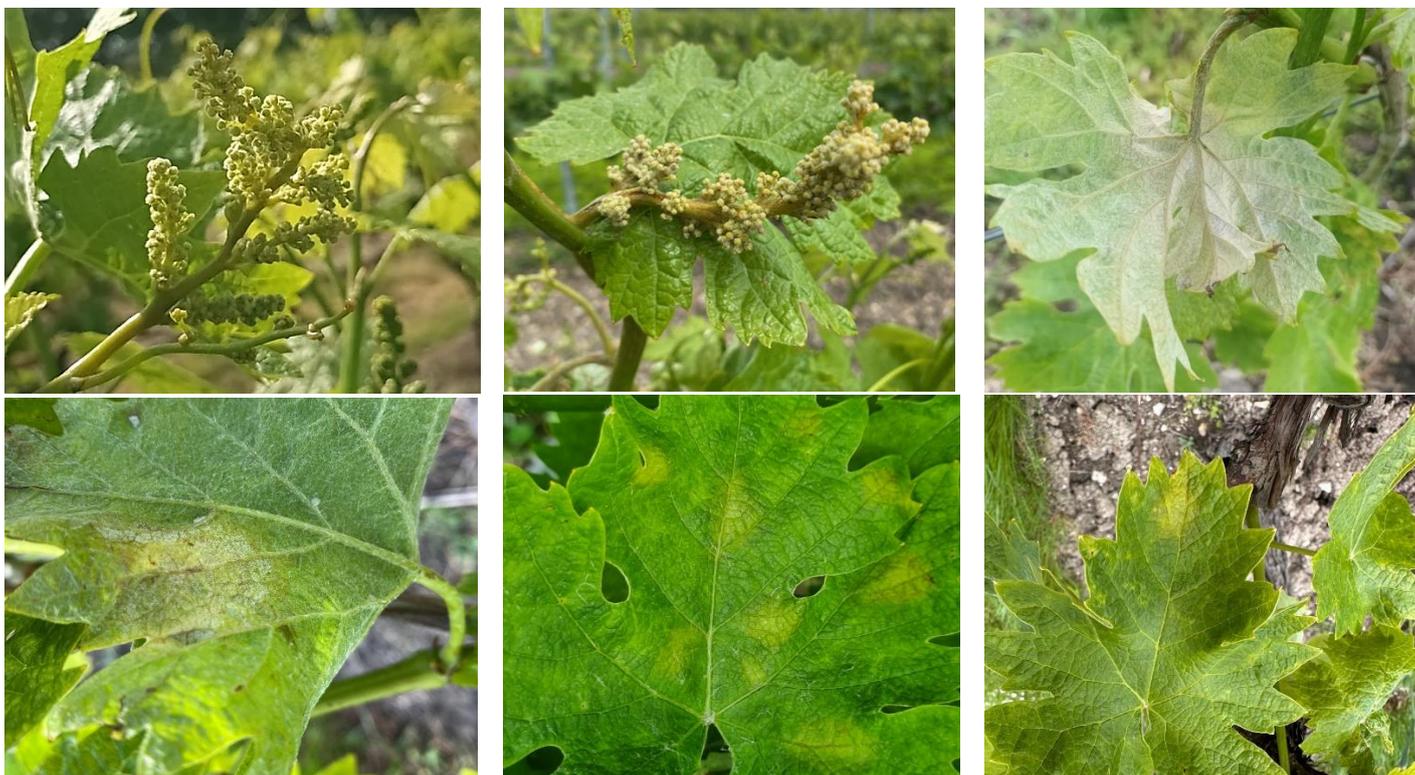
Observations

On n'observe toujours pas de sorties massives de mildiou, même dans les témoins non traités. Des taches fraîches, éparses, sporulées, sont signalées au vignoble, dans les parcelles traitées, notamment à Floirac, Ladiville, St Même les Carrières, Gondeville. Quelques symptômes de rot gris sont également présents.

Sur les 45 témoins non traités observés cette semaine 19 expriment des symptômes, avec une très faible fréquence.

Sur Chadenac et Givrezac pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. Sur Arthenac, Burie, Birac, Bourg Charente, Brizambourg, Foussignac, Gimeux, La Couronne, Mons, Moulidars, Rouillac, Segonzac, Sigogne, Saint-Brice, Saintes, Varaize et Saint-Germain-de-Lusignan les toutes premières tâches sont visibles avec en général seulement un pied touché (maximum 8 % sur Bourg-Charente). Une petite augmentation des symptômes est visible sur les témoins de Juillac-le-Coq, La Couronne et Saint-Même-Les-Carières (maximum 24% des ceps touchés sur St Même les Carières).

Cette semaine, sur 34 parcelles de référence observées, 5 présentent un pied avec une tache de mildiou (Touzac, Sigogne, Mareuil, Varaize et La Couronne). Ces symptômes sont très probablement dus aux pluies des tout derniers jours d'avril. Les températures fraîches (excepté le week-end dernier) sont à l'origine d'un temps d'incubation assez long et donc d'une apparition lente des symptômes.



Grappes entièrement recouvertes de rot gris, TNT Thors, secteur Salignac sur Charente, feuille recouverte de mildiou sporulé, TNT Mons, taches de mildiou sur Ugni blanc : Chadenac, St Même les Carières, Moulidars
(Crédits photos L. Caillaud, L. Bizeau – CA1779, F. Clément - CARC L. Davidou – Phloème, L. Morin-Blut – CA16)

N'hésitez pas à signaler vos observations de taches par mail à magdalena.girard@cmds.chambagri.fr (merci de joindre une photo si possible).

Méthodes alternatives :

Les premières tâches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures. L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premier relais des contaminations primaires.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

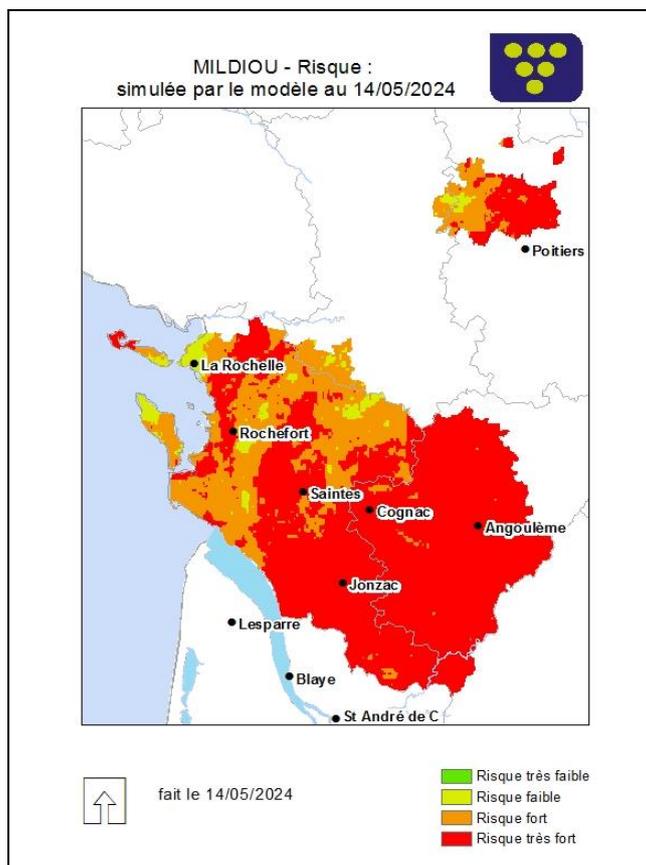
Le risque potentiel a évolué vers un niveau majoritairement très fort sur le vignoble suite aux dernières pluies enregistrées. Les conditions climatiques sont très favorables au développement du mildiou. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté rapidement dans le vignoble. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques modérées à fortes, généralisées sur le vignoble, lors des dernières pluies. Le nombre d'organes touchés est en moyenne de 3% (+2,5% par rapport à la semaine précédente).

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel continuera de progresser vers un niveau très fort sur l'ensemble du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va augmenter très rapidement.

Le modèle calcule des contaminations épidémiques modérées, voire fortes, sur l'ensemble du vignoble lors des prochaines pluies supérieures à 2 mm. Le nombre d'organes touchés augmentera de 4% en moyenne. Au-delà de J+3, des pluies supérieures à 2 mm seront également responsables de contaminations épidémiques fortes.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Evaluation du risque :

Risque toujours augmentation, très fort sur la majorité du vignoble. Contaminations épidémiques enregistrées sur les prochaines pluies.



Risque fort à très fort

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

B Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

→ Black rot

Observations

Du black rot a été observé sur 13 témoins non traités. L'apparition de symptômes est notée sur Bourg-Charente, Chadenac, Foussignac, Mons, Migron, Moulidars, Rouillac, Saint-Même-les-Carrières, Salles-d'Angles et Saint-Germain-de-Lusignan. Sur Champagnac et La Couronne le black rot est en augmentation (tout en restant très sporadique, maximum 12 % des ceps avec 1 à 3 feuilles touchées). Très peu de black rot est observé sur les parcelles de référence, seul les parcelles de Sigogne et Saint-Même-les-Carrières sont touchées avec un maximum de 5 % des ceps atteints.



Taches de Black rot, friche sur l'Ile de Ré et Champagnac
(Crédits photos J. Poulard - UNIRE, L. Bizeau - CIA1779)

Modélisation

Sur la semaine passée

Le risque potentiel calculé par le modèle a peu évolué au cours de la semaine passée. Il reste majoritairement fort dans la moitié Ouest du vignoble et faible dans la moitié Est.

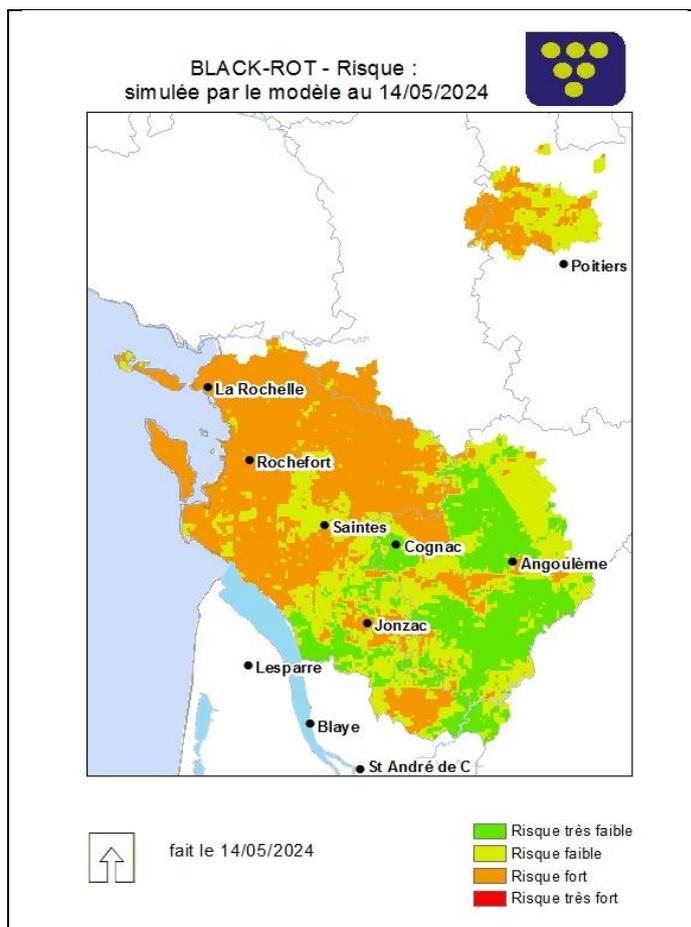
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles sur la majorité du vignoble lors des dernières pluies (80% des points de modélisation).

Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel diminuera dans la moitié Est du vignoble. Il restera majoritairement fort dans la moitié Ouest du vignoble et très faible dans la moitié Est.

Le modèle calcule des contaminations épidémiques faibles sur l'ensemble du vignoble lors des prochaines pluies supérieures à 2 mm.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Evaluation du risque :

Risque théorique toujours en baisse, très faible sur le sud et l'est du vignoble. Faibles contaminations épidémiques prévues. Vigilance de mise sur les parcelles/secteurs à historique.



Risque très faible à fort selon les secteurs

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

Les tout premiers symptômes sur feuilles ont été observés sur les témoins non traités d'Arthenac et Mons (17).

Modélisation

Sur la semaine passée

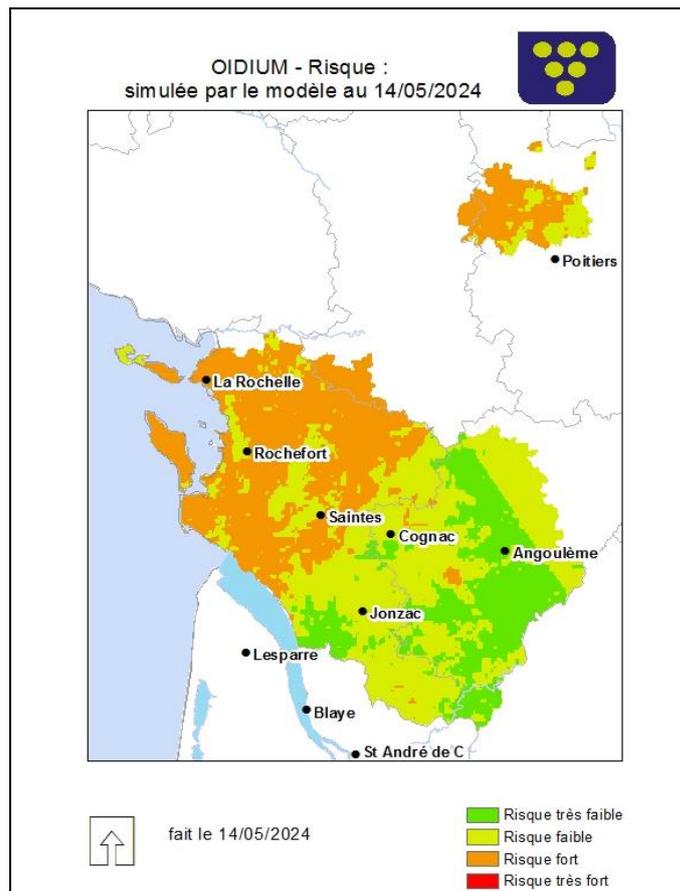
Le risque potentiel calculé par le modèle a peu évolué au cours de la semaine passée. Il reste majoritairement fort dans la moitié Ouest du vignoble et faible dans la moitié Est.

Des faibles contaminations épidémiques ont été calculées localement par le modèle lors de la semaine passée (30% des points de modélisation).

Dans les trois jours à venir

D'après le modèle, le risque potentiel diminuera dans les jours à venir. Il sera majoritairement faible sauf localement dans le Nord du vignoble où il restera fort.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule des contaminations assez généralisées mais faibles (60% des points de modélisation).



Evaluation du risque :

Risque théorique en baisse, sauf sur le nord et l'ouest du vignoble. Stade de sensibilité majoritairement atteint. Vigilance de mise pour les parcelles d'Ugni blanc fortement impactées l'an passé et les parcelles/cépages sensibles.



Risque très faible à fort, très faibles contaminations prévues

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

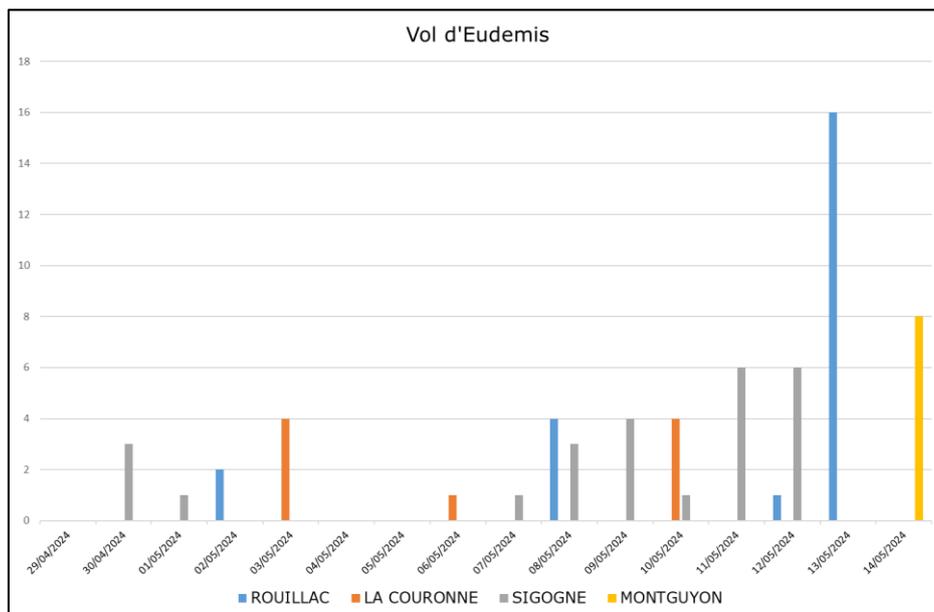
→ Tordeuses

Observations

Le vol d'**Eudémis** a commencé sur Sigogne, Rouillac, Montguyon, Pouillac et Barbezieux.

Le vol de **Cochylis** se poursuit principalement sur Mortagne sur Gironde. Quelques captures sporadiques sont relevées à Champagne Vigny.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.



Dégâts divers

Localement, on nous signale des dégâts significatifs d'escargots et de chevreuils.



Escargots sur ceps de vigne
(Crédits photos J. Poulard - UNIRE, Léa Bizeau - CIA 1779)

Biodiversité



Larve de coccinelle
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)



Diablotin, *Empusa pennata* (mantoptère)
(Crédit photo M. Billoux - Châteauneuf sur Charente)

Changement de la réglementation « abeilles »

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne.** Ainsi, en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations excoriose**
- **Recherche des symptômes mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".